

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/04/2018

Dossier complet le :

16/04/2018

N° d'enregistrement :

F2018-

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UN PARC DE STATIONNEMENT - Opération "WILLM" à BARR (67)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de BARR

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Gilbert SCHOLLY

RCS / SIRET

2 1 6 | 7 0 0 | 2 1 1 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 : aire de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs a) aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Il s'agit de construire un parc de stationnement * 31 places en enterré * 95 places en surface. Le projet intègre l'aménagement des accès et sorties sur le domaine public.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un parc de stationnement de 31 places en enterré et 95 places en surface.

La surface globale du projet est 5880 m² qui comprend 3 zones distinctes :

* la surface de terrain aménageable pour le parc de stationnement (4697 m²)

* la portion de chemin du Gaensbroennel comprise entre l'entrée Sud-Ouest du site et la rue du Dr Sultzer, et permettant l'accès au parc (420 m²)

* le chemin au Nord-Est à réaménager pour permettre la sortie des véhicules vers la partie Nord de la rue du Dr Sultzer. (763 m²).

Les travaux de démolition de 6 bâtiments ont été déjà effectués.

Il n'y a pas de nécessité à opérer des travaux de défrichement en l'absence de bois ou de bosquet.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement d'un parc de stationnement à proximité du centre-ville est rendu nécessaire par la volonté de la commune de revaloriser le centre-ville de Barr, et notamment la rue du Docteur Sultzer et la Place de l'Hôtel de Ville, en supprimant les stationnements automobiles qui en polluent l'usage et l'image.

Il convient donc de reporter les besoins de stationnement actuels vers une zone aménagée pour répondre aux besoins en stationnement de proximité pour les riverains ne possédant pas de possibilité de stationnement sur leurs terrains, dans un contexte urbain ancien dense, et pour accueillir les véhicules des touristes et visiteurs de Barr.

Après plusieurs hypothèses de localisation, le choix de la commune s'est porté sur une friche viticole située en bordure du vignoble, en pied de coteaux, à la fois en raison de la disponibilité foncière, mais également de sa proximité du centre-ville et de sa localisation discrète en dehors des axes et espaces urbains remarquables.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de parking est soumis à la réglementation loi sur l'eau (article L214-1) et suivants.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
parking : 4697 m ² accès : 420 m ² + 763 m ² (requalification de chemins existants)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de BARR
lieu-dit : "Gaensbroennel"
Section : 10
parcelles : 117-114-116
(voir annexe du PC)
URBANISME :
L'unité foncière concernée par le projet se situe principalement en zone UC du POS de Barr, à l'exception du chemin de sortie au nord, partiellement situé en zone NCb, et du chemin du Gaensbroennel au sud, en zone UA.

Coordonnées géographiques¹

Long. 48°24'40"06 Lat. 07°27'02"16

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe dans les abords d'un monument historique : le musée de la Folie Marco

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est situé en dehors des Zones à Dominantes Humides cartographiées par le CIGAL.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone non concernée par un plan de prévention des risques naturels. Cependant, par sécurité, le bureau d'étude rédacteur du dossier loi sur l'eau a pris en compte le risque de coulées de boues du bassin versant amont dans son dimensionnement et conception des ouvrages.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est celui de la ZSC "SECTEUR ALLUVIAL RHIN-RIED-BRUCH, BAS-RHIN" n°FR4201797 situé à 3,13 km au nord du site du projet de parking.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit de capter une source située proche du projet, mais celle-ci ne sera pas utilisée à des fins d'alimentation en eau potable ni même à d'autres usages. Elle sera simplement dévoyée vers le réseau d'assainissement de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu un réseau de drainage périphérique et sous dallage du parking.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun enjeux écologiques, aucun habitat biologiques remarquable. Le site d'accueil du projet correspond à des milieux complètement perturbés par tas de gravats provenant de la démolition de 6 bâtiments. Le site ne présente strictement aucun intérêt pour la faune (avifaune, herpétofaune et chiroptères). Le site ne permet pas l'établissement d'une continuité écologique au regard de son positionnement en milieu urbain et agricole.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat biologique naturels (non perturbés) n'est identifié dans le périmètre du projet. Les habitats anthropiques ne correspondent pas à des habitats d'intérêt prioritaire ou communautaires identifiés au réseau NATURA 2000 cité précédemment.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne consommera aucun espace naturel, agricole ou forestier. Les zones viticoles proches du projet sont épargnées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est situé au pied d'un coteau viticole en forte pente. Il y a donc effectivement un risque de coulées de boues. Cependant, le projet prévoiera de mettre en oeuvre en partie haute du terrain des dispositifs adaptés de récupération des eaux de surface descendant des coteaux attenants.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A vocation de stationnement, l'accès au parking nécessite forcément des déplacements depuis et vers le centre-ville de Barr.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a pas vocation à émettre du bruit hormis celui provenant du déplacement des véhicules à moteur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour le parking extérieur : les luminaires d'éclairage du parking : Il est prévu un éclairage permettant d'assurer un bon niveau de sécurité sur les aires de stationnement (optimisation des emplacements des luminaires, de la hauteur de feu et de l'inter-distance) en limitant la consommation d'énergie et avec le souci d'optimiser le coût global. L'ensemble des luminaires sera équipé de LED dirigés vers le bas pour réduire la pollution nocturne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'ensemble des équipements, constructions et surfaces aménagées seront raccordés aux réseaux d'assainissement, en intégrant les dispositifs nécessaires de traitement des hydrocarbures et de rétention d'eau . Le maître d'œuvre aura à sa charge la définition et le dimensionnement de ces ouvrages de manière à éviter toute mise en charge des réseaux susceptible de créer des désordres.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet a été conçu pour éviter les covisibilités entre le musée historique et le parking ainsi que pour limiter l'impact visuel depuis le coteau du vignoble (dispositifs végétaux et constructions).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

l'aménagement intégrera:

- Deux bornes électriques et d'adduction d'eau ; elles seront positionnées et conçues de manière à permettre l'implantation cohérente et fonctionnelle de scènes de concerts en contraignant au minimum l'utilisation de l'espace ; les travaux intégreront l'ensemble des équipements nécessaires à leur alimentation.
- Des aménagements paysagers seront réalisés par des plantations en pleine terre ;
- L'accès pour les camions permettant l'amenée et le montage de scènes mobiles ou éphémères en tout point de la zone identifiée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet et des mesures d'intégration et de conception mises en oeuvre, la rédaction d'une évaluation environnementale n'apporterait pas de plus-value à l'identification des impacts et à leur compensation. En effet, le projet fait déjà l'objet d'un dossier loi sur l'eau portant sur les eaux pluviales, principales sources de nuisances du projet. Le projet ne présente aucune autre incidence sur l'environnement : ni sur NATURA 2000, ni sur les Trames vertes et bleues, ni sur les espèces animales remarquables ou protégées.

Le projet a fait l'objet de 2 présentations en amont à l'Architecte des Bâtiments de France.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BARR

le, 13/04/2018.

Signature

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de la COMMUNE de BARR' and 'BAS-RHIN' around a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus